

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 7 juillet 2026 à 20h00, sous la présidence du maire, monsieur Jean Vasseur et à laquelle étaient présents les conseillers messieurs Charles Krans, Jonathan Bolduc-Dufour, François Thibodeau et Francis Lamarre ainsi que mesdames Evelyne Boulenaz et Lyne Morin.

Également présente: Madame Laurie Verreault, Directrice générale et greffière-trésorière

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 JUIN 2026

4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS

4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- a) Appel de proposition 2026-2027 du Programme Nouveaux Horizons pour les aînées (PNHA)
- b) Renouvellement du permis d'exécution de travaux comportant l'utilisation de pesticides et autorisation de signature
- c) Avis de motion du projet de règlement 557 sur les ententes relatives à des travaux municipaux
- d) Approbation et autorisation de vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales - Matricule 3298-15-1646
- e) Autorisation d'enchérir - Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales

6. LOISIRS ET CULTURE

- a) Carrefours culturels - Suite de la tournée En Mouv' virée créative - Atelier Mr Poi (Artiste du feu) - 1 350,96\$ remboursé par la MRC
- b) Demande d'autorisation de budget pour l'activité de patins à roulettes - Vendredi 18 septembre et 13 novembre - 2 x 200\$
- c) Appui à la réalisation du projet « Ensemble, on grandit » – Édition 2026-2027

7. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

Aucun point à l'ordre du jour

8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Aucun point à l'ordre du jour

9. ENVIRONNEMENT

- a) Adhésion à la proposition des cibles de réduction des GES dans le cadre du Plan climat de la MRC du Haut-Richelieu

- b) Demande de formation en ligne et examen - Tronc commun pour les utilisateurs de pesticides - 325\$ plus taxes applicables

10. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

- a) Réception de l'étude d'Artelia - Réfection de la montée Lamoureux

11. VARIA

- a) Suivi rencontre des maires MRC
- b) Fête d'été des Sébastinois - Samedi 18 juillet - 15h00

12. COURRIER

Aucun point à l'ordre du jour

13. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucun point à l'ordre du jour

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : 20HXX

1. OUVERTURE

M. Jean Vasseur, maire, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

2026-07-99 Il est proposé par Charles Krans, appuyé par Francois Thibodeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de débiter cette assemblée à 20h00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2026-07-100 Il est proposé par Evelyne Boulenaz appuyé par Lyne Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Le varia demeure ouvert.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 JUIN 2026

2026-07-101 Il est proposé par Charles Krans, appuyé par Evelyne Boulenaz et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le procès-verbal de la séance du 2 juin 2026.

4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS

COMPTES COURANTS AU 7 JUILLET 2026

ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
DESJARDINS SERVICES DE C	CONGRES FQM FRANCIS	1 172,74 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	CONGRES FQM LAURIE	1 172,74 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	CONGRES FQM JEAN	1 172,74 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	REMBOURSEMENT DÉPOT HILTON	(404,60) \$
BÉRUBÉ & ASSOCIÉS AVOCAT	HONOR. PROF. COUR MUNICIPALE	790,46 \$
BÉRUBÉ & ASSOCIÉS AVOCAT	HONOR. PROF. COUR MUNICIPALE	488,53 \$
C.N.E.S.S.T.	AVIS DE COTISATION	33,20 \$
MORIN MICHEL	FRAIS DE DÉPLACEMENT	103,68 \$
ROCHETTE JOSÉE	FRAIS DE DÉPLACEMENT	164,16 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	DINER MERCREDI JOSÉE + LAURIE	50,93 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	SOUPER JEUDI JOSÉE + LAURIE	106,58 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	DINER VENDREDI JOSÉE + LAURIE	22,72 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	CHAMBRE HOTEL + STATION. LAURI	666,70 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	CHAMBRE HOTEL CONGRES JOSÉE	606,92 \$
B2L SOLUTIONS INC.	SERVICE MAI	31,48 \$

DESJARDINS SERVICES DE C	REMB. RENOUVEL DOMAINE RAPIDEN	(20,64) \$
DESJARDINS SERVICES DE C	REMB. HÉBERGEMENT SITE WEB RAP	(97,73) \$
DESJARDINS SERVICES DE C	CAFÉ BUREAU	49,81 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	LICENCE	10,33 \$
B2L SOLUTIONS INC.	SERVICE JUIN	31,48 \$
C.I.M.	BANQUE SOUTIEN TECH. ANNUEL	465,65 \$
NUMÉRIQUE.CA	TEMPS SITE WEB	43,12 \$
NUMÉRIQUE.CA	SUPPORT SITE WEB	86,24 \$
LE CODE DUCHARME INC.	RENOUVEL. MISE A JOUR	136,82 \$
PAPETERIE COWANSVILLE IN	IMPRESSION PLAN COROPLAST	172,46 \$
L'HOMME ET FILS INC.	EAU	7,25 \$
FOND À DESTINATION SPÉCI	COMMANDITE COLOR RUN	250,00 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
ENTREPRISE RENÉ CHARPENT	GÉNÉRATRICE 100 KW	66 685,50 \$
M ET M ÉLECTRIQUE	INSTAL. ÉLECTRIQUE GÉNÉRATRICE	6 455,03 \$
HYGIÈNE DU MILIEU - TRANSPORT - VOIRIE		
ANDRÉ PARIS INC.	FAUCHAGE LEVÉES CHEMINS 1/2	1 534,92 \$
ARTELIA CANADA INC.	ÉTUDE MONTÉE LAMOUREUX	862,31 \$
DUPONT ENERGIES BED (221	DIESEL GÉNÉRATRICE	637,58 \$
DUPONT ENERGIES BED (221	HUILE CHAUFFAGE CASERNE MARS	1 620,02 \$
UNI-SELECT CANADA INC.	GRAVEL GUARD NOIR 24	16,30 \$
FILGO	ESSENCE 56,53 L	100,00 \$
FILGO	ESSENCE 19,84 L	41,05 \$
FILGO	ESSENCE 75,67 L	122,50 \$
L'HOMME ET FILS INC.	BOUTON NICKEL	24,69 \$
L'HOMME ET FILS INC.	LEVIER SAFELOCK	37,92 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	SAC POUR BASEBALL, HOUSSE CAM	175,89 \$
ANDRÉ MÉTHÉ TRANSPORT IN	POUSSIÈRE DE ROCHE, SABLE	666,86 \$
L'HOMME ET FILS INC.	RUBAN, TERMINAUX	44,22 \$
L'HOMME ET FILS INC.	COLLIER SERRAGE	8,90 \$
L'HOMME ET FILS INC.	EMBOUT ROND CHAISE	14,44 \$
L'HOMME ET FILS INC.	CLOU ARDOX	7,08 \$
L'HOMME ET FILS INC.	COURROIES ET PIQUETS	69,90 \$
L'HOMME ET FILS INC.	PIQUETS, GANTS	44,73 \$
KUBOTA ST-JEAN	MENSUALITÉ TRACTEUR 32	700,81 \$
CHASSE TOYOTA	FRAIS TRAITE BANCAIRE TOYOTA	9,50 \$
AUTOMOD	ACHAT ET INSTALLATION FLÈCHE	2 161,53 \$
CLAUDE & FRANCOIS PHÉNIX	LUMIÈRE MURALE EXT., NACELLE	719,59 \$
LOISIRS ET CULTURE		
L'HOMME ET FILS INC.	CHAUX HYDRATEE 22.7 KG	114,89 \$
L'HOMME ET FILS INC.	POISON SOURIS	28,72 \$
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. CENTRE COMMUNAUTAIRE	360,16 \$
L'HOMME ET FILS INC.	PEINTURE FRESQUE	219,49 \$
L'HOMME ET FILS INC.	PAILLIS DE CEDRE	391,03 \$
L'HOMME ET FILS INC.	ROUND UP, FIL COUPE HERBE	95,04 \$
AUDREY DESPLANTIS	REMB. INSCRIPTION BASEBALL	30,00 \$
DANIELLE PATENEAUDE	REMB. INSCRIPTION ZUMBA	115,00 \$
ALEXIA HARBEC	COURS DE ZUMBA 01/06 AU 03/08	1 250,00 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	MATÉRIEL CRSQV BAL 6E ANNÉE	14,66 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	NOURRITURE CRSQV BAL 6E ANNÉE	55,93 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	BONBONS CRSQV BAL 6E ANNÉE	177,44 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	BALLE DE BASEBALL	93,09 \$
DESJARDINS SERVICES DE C	BALLE BASEBALL	68,93 \$
L'HOMME ET FILS INC.	GLACON, EAU	54,56 \$
		93 143,98 \$

2026-07-102 Il est proposé par Francis Lamarre, appuyé par Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l’unanimité des conseillers présents, que les dépenses au montant total de 93 143,98 \$ soient autorisées pour le paiement des comptes courants tels que présentés.

4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.

Dépenses incompressibles – Règlement 413

COMPTES MENSUELS

RÈGLEMENT 413		
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. ENSEIGNE NUMÉRIQUE	76,92 \$
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. CASERNE ET BIBLIO	350,39 \$
MINISTRE DU REVENU DU QU	REMISE JUIN 2026	4 933,12 \$
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANA	REMISE JUIN 2026	1 821,68 \$
CAISSE DESJARDINS DU HAU	REMISE JUIN 2026	340,84 \$
INDUSTRIELLE ALLIANCE GR	REMISE JUIN 2026	262,00 \$
HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE PUBLIC	425,30 \$
EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE D'EAU	230,13 \$
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ PM1	855,26 \$
MRC DU HAUT-RICHELIEU	GMR JUILLET	7 180,57 \$
GESTIM INC.	SERVICE INSPECTION	2 478,45 \$
SALAIRE DES ÉLUS	MAI	4 399,46 \$
SALAIRE EMPLOYÉS	MAI	16 265,94 \$
		39 620,06 \$

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A) APPEL DE PROPOSITIONS 2026-2027 DU PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES ÂÎNÉS (PNHA)

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Canada a lancé l'appel de propositions 2026-2027 du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés, lequel vise à soutenir des projets communautaires favorisant la participation sociale, l'inclusion et le mieux-être des personnes aînées;

EN CONSÉQUENCE

2026-07-103 Il est proposé par Charles Krans, appuyé par Evelyne Boulenaz, et résolu à l’unanimité des conseillers présents,

QUE la Municipalité de Saint-Sébastien dépose une demande d'aide financière dans le cadre de l'appel de propositions 2026-2027 du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA);

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière à préparer, signer et transmettre, pour et au nom de la Municipalité, la demande d'aide financière ainsi que tout document requis dans le cadre de ce programme;

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du programme advenant l'octroi de l'aide financière.

B) RENOUELEMENT DU PERMIS D'EXÉCUTION DE TRAVAUX COMPORTANT L'UTILISATION DE PESTICIDES ET AUTORISATION DE SIGNATURE

2026-07-104 Il est proposé par Francis Lamarre, appuyé par Charles Krans, et résolu à l’unanimité des conseillers présents,

QUE Laurie Verreault soit autorisée, au nom de la corporation, à signer tout document pour l’obtention d’un permis délivré par le ministère de l’Environnement en vertu de la Loi sur les pesticides et ses règlements.

C) AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 557 SUR LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par Francois Thibodeau, qu'à une séance ultérieure du conseil municipal sera présenté pour adoption le Règlement numéro 557 sur les ententes relatives à des travaux municipaux.

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, une copie du projet de règlement est déposée auprès des membres du conseil et mise à la disposition du public dès le début de la présente séance.

D) APPROBATION ET AUTORISATION DE VENTE D’IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES - MATRICULE 3298-15-1646

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Sébastien doit percevoir toutes taxes municipales sur son territoire;

CONSIDÉRANT qu’il est dans l’intérêt de la Municipalité de transmettre au bureau de la MRC du Haut-Richelieu (MRCHR), un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales, afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1);

EN CONSÉQUENCE

2026-07-105 Il est proposé par Francis Lamarre, appuyé par Evelyne Boulenaz et résolu à l’unanimité des conseillers présents,

D’APPROUVER la liste des propriétés à être inscrites en vente pour non-paiement suivante:

Nom propriétaire	Matricule	No de lot	Taxes municipales
9493-1672 QUÉBEC INC.	3298-15-1646	5 598 539	80,84 \$

QUE la directrice générale et greffière-trésorière transmette, dans les délais prévus à la loi, au bureau de la MRC du Haut-Richelieu ladite liste des immeubles présentés au conseil, pour qu’il soit procédé à la vente desdits immeubles à l’enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du *Code municipal*, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalités et frais ne soient entièrement payés avant la vente.

QU’une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC et au centre de services scolaire

E) AUTORISATION D’ENCHÉRIR - VENTE D’IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Sébastien, par sa résolution numéro 2026-07-105 adoptée lors de la séance du 7 juillet 2026, a transmis au bureau de la MRC du Haut-Richelieu (MRCHR) un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1);

CONSIDÉRANT que la vente pour défaut de paiement de taxes aura lieu au bureau de la MRC du Haut-Richelieu le 15 octobre 2026 à 10h00;

CONSIDÉRANT qu’en vertu de l’article 1038 du *Code municipal du Québec*, lorsque des immeubles situés sur le territoire d’une municipalité locale sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires, la municipalité peut enchérir et acquérir ces immeubles par l’entremise d’une personne désignée par le conseil;

EN CONSÉQUENCE

2026-07-106 Il est proposé par Charles Krans, appuyé par Evelyne Boulenaz et résolu à l’unanimité des conseillers présents,

D’AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière ou, en son absence, le maire, à enchérir, lors de la vente pour défaut de paiement de taxes du 15 octobre 2026, pour et au nom de

la Municipalité de Saint-Sébastien, jusqu'à un montant maximal équivalent au montant des taxes, en capital, intérêts, pénalité et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales, et à acquérir, au nom de la Municipalité, tout immeuble de son territoire mis en vente.

6. LOISIRS ET CULTURE

A) CARREFOURS CULTURELS - SUITE DE LA TOURNÉE EN MOUV' VIRÉE CRÉATIVE - ATELIER MR POI (ARTISTE DU FEU) - 1 350,96 \$ REMBOURSÉ PAR LA MRC

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Sébastien souhaite offrir une activité culturelle dans le cadre de la tournée En Mouv' Virée créative;

CONSIDÉRANT que le coût de l'atelier présenté par Mr. Poï (Artiste du feu) s'élève à 1 350,96 \$ et que ce montant sera entièrement remboursé par la MRC du Haut-Richelieu dans le cadre du programme Carrefours culturels;

EN CONSÉQUENCE

2026-07-107 Il est proposé par Evelyne Boulenaz, appuyé par Charles Krans et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil municipal autorise la tenue de l'atelier Mr. Poï (Artiste du feu) dans le cadre de la tournée En Mouv' Virée créative;

QUE le conseil autorise le paiement d'un montant de 1 350,96 \$, lequel sera remboursé en totalité par la MRC du Haut-Richelieu conformément aux modalités du programme Carrefours culturels.

B) DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR L'ACTIVITÉ DE PATINS À ROULETTES - VENDREDI 18 SEPTEMBRE ET 13 NOVEMBRE - 2 X 200 \$

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Sébastien souhaite offrir des activités de loisirs favorisant la participation des citoyens et l'animation du milieu;

CONSIDÉRANT que deux activités de patins à roulettes sont prévues les 18 septembre 2026 et 13 novembre 2026, pour un coût maximal de 200 \$ chacune;

EN CONSÉQUENCE

2026-07-108 Il est proposé par Lyne Morin, appuyé par Francois Thibodeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil municipal autorise un budget de 400 \$, soit 200 \$ par activité, pour la tenue des activités de patins à roulettes prévues les 18 septembre 2026 et 13 novembre 2026.

C) APPUI À LA RÉALISATION DU PROJET « ENSEMBLE, ON GRANDIT » - ÉDITION 2026-2027

CONSIDÉRANT que la transition du primaire au secondaire représente, pour plusieurs jeunes, une source importante de stress, d'inquiétude et d'anxiété;

CONSIDÉRANT que le Comité rural en santé et qualité de vie (CRSQV) souhaite mettre en œuvre, pour une troisième année consécutive, le projet « Ensemble on grandit » lequel prend la forme d'un camp préparatoire visant à faciliter cette transition en favorisant la création de liens entre les jeunes;

CONSIDÉRANT que ce projet s’adresse à l’ensemble des élèves de 6e année des écoles primaires des 13 municipalités rurales de la MRC du Haut-Richelieu, soit : Clarenceville, Henryville, Lacolle, Mont-Saint-Grégoire, Noyan, Saint-Alexandre, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Paul-de-l’Île-aux-Noix, Saint-Sébastien, Saint-Valentin, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Sainte-Brigide-d’Iberville et Venise-en-Québec;

CONSIDÉRANT que le projet se déroulera en deux phases au cours de l’année scolaire 2026-2027, soit une première activité à la rentrée scolaire à l’automne 2026 et une seconde lors d’un Bal en Blanc en juin 2027;

CONSIDÉRANT que les deux premières éditions (année scolaire 2024-2025 et 2025-2026) ont connu un franc succès, touchant un total de 300 participants;

CONSIDÉRANT que le projet « Ensemble, on grandit » a reçu le prix Excellence, volet Coopération et concertation, lors du Gala Nomina organisé par Loisir et Sport Montérégie tenu le 11 juin 2026;

CONSIDÉRANT que la réalisation du projet repose sur l’obtention de fonds issus de demandes d’aide financière;

EN CONSÉQUENCE

2026-07-109 Il est proposé par Francis Lamarre, appuyé par Charles Krans et résolu à l’unanimité des conseillers présents,

QUE la municipalité de Saint-Sébastien appuie la réalisation de l’édition 2026-2027 du projet « Ensemble, on grandit » porté par le Comité rural en santé et qualité de vie (CRSQV).

QUE la municipalité s’engage à contribuer au projet en mettant à disposition des ressources humaines et/ou matérielles.

7. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

AUCUN POINT À L’ORDRE DU JOUR

8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

AUCUN POINT À L’ORDRE DU JOUR

9. ENVIRONNEMENT

A) ADHÉSION À LA PROPOSITION DES CIBLES DE RÉDUCTION DES GES DANS LE CADRE DU PLAN CLIMAT DE LA MRC DU HAUT-RICHELIEU

CONSIDÉRANT que la MRC est en cours d’élaboration de son Plan climat dans le cadre du Programme Accélérer la transition climatique locale (ATCL) ;

CONSIDÉRANT que cette démarche vise notamment à établir des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à l’échelle régionale au niveau corporatif et collectif;

CONSIDÉRANT que la municipalité a pris connaissance de la proposition des cibles de réduction régionales des GES présentée dans le cadre de l’élaboration du Plan climat, soit 30 % pour le secteur corporatif et 45 % pour le secteur collectif d’ici 2035 par rapport au niveau de l’inventaire 2024;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite adhérer à cette proposition afin de contribuer à l’atteinte des objectifs régionaux en matière de lutte contre les changements climatiques, le tout en fonction de ses capacités financières et dans le respect des cadres réglementaires ;

EN CONSÉQUENCE

2026-07-110 Il est proposé par Lyne Morin, appuyé par Francois Thibodeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la municipalité adhère à la proposition des cibles de réduction régionales des GES présentée dans le cadre de l'élaboration du Plan climat;

QUE cette adhésion soit transmise à la MRC pour intégration aux travaux relatifs au Plan climat;

QUE la présente résolution entre en vigueur dès son adoption.

B) DEMANDE DE FORMATION EN LIGNE ET EXAMEN - TRONC COMMUN POUR LES UTILISATEURS DE PESTICIDES - 325 \$ PLUS LES TAXES APPLICABLES

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Sébastien souhaite permettre à son employé de voirie, M. Yanick Dauplaise, d'obtenir la formation et la qualification requises pour l'utilisation de pesticides dans le cadre de ses fonctions;

EN CONSÉQUENCE

2026-07-111 Il est proposé par Charles Krans, appuyé par Lyne Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil municipal autorise l'inscription de M. Yanick Dauplaise à la formation en ligne et à l'examen : Tronc commun pour les utilisateurs de pesticides;

QUE le conseil autorise une dépense de 325 \$, plus les taxes applicables, pour cette formation.

10. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

A) RÉCEPTION DE L'ÉTUDE D'ARTELIA - RÉFECTION DE LA MONTÉE LAMOUREUX

CONSIDÉRANT que la Municipalité a mandaté Artelia afin de réaliser une étude préliminaire visant à évaluer différents scénarios de réfection de la montée Lamoureux;

CONSIDÉRANT que l'étude présente deux options de réfection, soit :

- Option 1 : réfection de la chaussée existante par scarification, ajout d'une couche de base de 60 mm, d'une couche de surface de 40 mm ainsi que la réfection des accotements, pour une estimation de 786 960 \$ plus taxes applicables;
- Option 2 : reconstruction complète de la structure de chaussée comprenant notamment l'enlèvement du revêtement et des fondations existantes, l'installation d'une membrane géotextile, la reconstruction de la fondation de chaussée, la pose de nouvelles couches d'enrobé bitumineux, la réinstallation du ponceau existant et la réfection des accotements, pour une estimation de 1 420 441,20 \$ plus taxes applicables;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a obtenu une aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale - Projets particuliers d'amélioration (PPA-CE) du ministère des Transports et de la Mobilité durable afin de soutenir la réalisation de cette étude;

EN CONSÉQUENCE

2026-07-112 Il est proposé par Lyne Morin, appuyé par Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

DE PRENDRE ACTE du dépôt de l'étude préliminaire réalisée par Artelia relativement au projet de réfection de la montée Lamoureux, incluant les deux scénarios de réfection et leurs estimations budgétaires.

11. VARIA

A) SUIVI RENCONTRE DES MAIRES MRC

B) FÊTE D'ÉTÉ DES SÉBASTINOIS - SAMEDI 18 JUILLET - 15H00

12. COURRIER

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

13. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

- a) Des questions sont adressées au conseil concernant les éoliennes. Le maire et les membres du conseil répondent aux questions et fournissent les informations disponibles.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2026-07-113 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Charles Krans, appuyé par Evelyne Boulenaz et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 21h03.

Jean Vasseur,
Maire

Laurie Verreault,
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Jean Vasseur, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean Vasseur,
Maire